



Marloie, le 19 mai 2010

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Locale de Développement Rural du 6 mai 2010
à l'école communale de Houyet**

Présents : M. Yvan PETIT, Bourgmestre et Président ;
Mmes et Ms. Nathalie JAMIN, Christiane MINGEOT, Colette LISSOIR, Ginette BASSIAUX, Geneviève GODFRIN, Joëlle VAN CUTSEM, Didier ROUARD, Pierre LEDENT, Hughes PETIT, Jean LEFEBVRE, Jacques STASSIN, Georges HAUTOT, Thierry DIDION, Jean GILLARD, Philippe GILSON, Thierry DARON, Jules ROUARD, Daniel HOEKMAN

M. Nicolas GOBLET, employé communal en charge du développement rural ;
Mme Frédérique WEBER, INASEP ;
Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, agents de développement FRW.

Excusés :
Mmes et Ms. Patricia CLAUDE, Micheline MATZ-MATHIEU, Simone WANTIER, André CHARLIER, Jacques LEBRUN, Jean DETHISE, Patrick PERPETE

L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit :

1. Accueil des nouveaux membres de la CLDR
2. Présentation de la nouvelle version de la stratégie de développement
3. Présentation de la répartition des projets et actions 'majeurs' dans les défis et objectifs de la stratégie
4. Présentation de la liste des projets et actions 'secondaires' et 'enquête jeunes et enfants' – opération 'repêchage'
5. Prochaine réunion

1. Accueil des nouveaux membres de la CLDR

L'assemblée accueille dans ses rangs les nouveaux membres suivants : Jules Rouard (représentant de Wanlin), Daniel Hoekman (représentant de Hour) et Thierry Didion (représentant des agriculteurs). Pour info, suite aux départs et démissions, la composition de la CLDR a été actualisée et ratifiée par le Conseil communal en date du 04 mai 2010. A toute fin utile, le règlement d'ordre intérieur de la CLDR sera envoyé aux nouveaux membres.

2. Présentation de la nouvelle version de la stratégie de développement

L'ossature de la stratégie de développement a fait l'objet d'un travail de reformulation et de rationalisation. Cette nouvelle version cible davantage les éléments essentiels, et se base entre autre sur les résultats des réunions de CLDR et des différents groupes de travail. Le nombre de défis passe de 5 à 4 et le nombre d'objectifs de développement de 25 à 17.

Les membres sont invités à prendre connaissance du document (défis et objectifs) et à faire part de leurs remarques.

DEFI 1 : Parions qu'en 2020, Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec ses ressources

1. Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâti et naturel
2. Renforcer et développer qualitativement les équipements et produits touristiques existants et en créer de nouveaux
3. Développer les collaborations avec la donation royale, notamment dans le développement touristique et la conservation de la nature
4. Intensifier la promotion, la communication et les partenariats dans les domaines du tourisme et de l'environnement

DEFI 2 : Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune qui aura assuré son développement sans porter préjudice à la qualité de son cadre de vie

5. Amplifier les politiques de lutte contre les chancre et les nuisances
6. Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchi du territoire
7. Encourager le maintien et la création d'activités économiques
8. Intégrer les énergies renouvelables dans le quotidien des houyetois
9. Contribuer à l'accessibilité des logements

DEFI 3 : Parions sur la mobilité : en 2020 Houyet sera une commune dans laquelle chacun pourra se déplacer efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur

10. Développer la mobilité pour tous
11. Mener une politique globale et cohérente en faveur des usagers doux
12. Sécuriser les villages, notamment les entrées et les traversées par les routes régionales
13. Améliorer les transports publics et les possibilités de liaison entre les villages

DEFI 4 : Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif et le bien-être des habitants

14. Intensifier la politique de création et d'amélioration des espaces publics et infrastructures socio-collectives
15. Développer l'accès aux services pour tous

16. Permettre à toutes les générations de s'épanouir au sein de la commune, notamment les jeunes et les aînés

17. Renforcer le soutien aux associations, leviers d'intégration et de solidarité

Dans l'objectif de développement n° 3, il est suggéré de remplacer 'Intégrer la donation royale...' par 'Développer des collaborations avec la donation royale...'. Cette remarque est intégrée dans la version ci-dessus.

Le document ne fait pas l'objet d'autres remarques et est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de la répartition des projets et actions 'majeurs' dans les défis et objectifs de la stratégie

Pour rappel, lors de sa dernière séance, la CLDR avait classé l'ensemble des propositions en projets 'majeurs' et projets 'secondaires'. La FRW a opéré une nouvelle classification parmi les projets majeurs, entre projets (investissements conséquents, travaux subsidiés, infrastructures...) et actions (initiatives communales, associatives, privées, qui ne demandent pas d'investissements financiers importants).

Dans un second temps, tous ces projets et actions majeurs ont été répartis dans les différents objectifs de la stratégie de développement. Attention, chaque projet et action a été positionné en regard de l'objectif auquel il répond de manière **prioritaire**. En effet, vu la transversalité de l'approche, chaque projet et action répond effectivement à plusieurs défis et objectifs simultanément.

Un document de travail (voir en annexe) qui présente cette répartition est distribué aux participants. Une lecture de celui-ci est réalisée en séance, défi par défi, objectif par objectif. Certaines précisions sont apportées et permettent de confirmer des reformulations et suppressions ou le classement de certaines idées en 'projets' ou 'actions'.

- « Généralisation de l'égouttage et de l'épuration » est remplacé par « Mise en œuvre d'un système d'épuration par lagunage à Mesnil Eglise »
- « Mise en place d'actions de sensibilisation des habitants à la propreté et à la beauté de leur cadre de vie » → action
- « Intégration des bulles à verres dans le respect de la typicité du village (notamment à Custinne) et veiller à la propreté des sites » → action
- « Encouragement du maintien et de la création de commerces et de PME (incitants financiers, infrastructures...) » → projet
- « Création d'une entreprise de bois labellisé » → action
- « Utilisation du matériel agricole communal pour entretenir les haies » est reformulé en « Achat et mise à disposition par la commune de matériel pour l'entretien des haies » → projet
- « Avance de la date de vente d'herbe à début avril » → c'est fait → à supprimer
- « Développement du covoiturage ou des VAP (voitures à partager) » → projet

4. Présentation de la liste des projets et actions 'secondaires' et 'enquête jeunes et enfants' – opération 'repêchage'

Les participants reçoivent en séance la liste des projets et actions classés 'secondaires' lors des précédentes réunions de CLDR, ainsi que les idées principales qui ressortent du dépouillement des enquêtes 'jeunes' et 'enfants'. Avant de clôturer définitivement la liste des projets du PCDR, il est proposé une opération 'repêchage'...

Les projets suivants rejoignent par conséquent les projets 'majeurs' :

- « Acquisition et aménagement de l'ancien camping de Wanlin »
- « Création d'un centre de jour pour personnes âgées »
- « Création d'une route en ligne droite pour accéder à Houyet et faire de la route à lacets une route à vocation touristique » moyennant la reformulation en « Aménagements de sécurité sur la N929 pour accéder à Houyet »

Les actions suivantes rejoignent les actions 'majeures'

- « Transfert du statut de bénéficiaire du RIS vers celui d'article 60 »
- « Renforcement de la présence de la police de proximité »
- « Formations et informations en matière de secourisme dans les écoles »
- « Organisation de la fauche tardive en fonction des réalités des agriculteurs »

L'ensemble des ajouts (repêchage des projets et actions 'secondaires'), transferts (de 'projets' vers 'actions' et réciproquement) et reformulations apparaissent dans le document en annexe en caractères italiques.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion de CLDR est fixée au jeudi 20 mai (20h – école communale). Il s'agira d'organiser la programmation des projets dans le temps (répartition par lots) et de prioriser les premiers projets à mettre en œuvre.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Anne-Audrey & Jean-Christophe



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be